

Les Flammes de l'espoir



Voici la photo de notre équipe pour les Flammes de l'espoir

Alternative-plus a participé à l'évènement en lien avec les droits de l'homme organisé par le Centre culturel, les Flammes de l'espoir. Les citoyens, les écoles, les associations, les groupes divers, étaient invités à proposer un texte, des photos ou autres suggestions pour illustrer à la lueur de bougies ce sujet humanitaire. La projection et la lecture en ont été faites le 12 décembre sur la terrasse du Centre culturel. Nous vous présentons la photo et le texte d'Alternative-plus : " Il est si doux de rêver à la lueur d'une simple bougie ; il est si doux de rêver. Dans nos rêves, il n'y a pas de guerre en Ukraine, et pas de restrictions chez nous ; dans nos rêves, il n'y a ni chômage ni pauvreté. Ce ne sont que des rêves, hélas, à la lueur d'une bougie... Mais en période de Noël, il est tellement permis de rêver que ces flammes de bougie, ces flammes de l'espoir, Alternative-plus souhaite les faire vivre dans tous les cœurs, pour plus de justice et plus de joie, à jamais..."

Tri des déchets : pour quoi faire?

Pour payer moins de levées de la poubelle, tout d'abord ; mais surtout, pour polluer moins et s'inscrire dans une démarche plus responsable et plus solidaire. En effet, recycler 1 tonne d'emballages en plastique économise 5kg de production de CO₂ ; c'est encore mieux si on utilise 1 tonne de plastique en moins : on économise alors 6 fois plus d'émissions de CO₂, tout bénéfique pour la production de gaz à effet de serre, et donc pour notre planète en danger. Réemployer, recycler, louer, partager, customiser... sont autant de solutions à la fois solidaires et engagées qui s'inscrivent aujourd'hui dans un courant citoyen responsable et posent des choix d'acteurs de société durable. Des choix que le marché suivra, car les acheteurs, au bout du compte, c'est nous... **(Silvana Bressannutti, Luc Moens, Claude Brouet, Ginette Doyen, Laurent Tamo, Vinciane Mathieu)**

Nous soutenir

A+ apprécie votre soutien. Aimez notre page, partagez nos publications, rencontrez-nous, échangez des idées ou participez au financement de notre journal en versant 10 ou 20€ sur notre compte: BE35 0689 3250 0837 **Arnaud Fagard**, trésorier arnaudfagard@gmail.com

Le budget participatif

Chaque année, un projet citoyen élu par les citoyens se voit attribuer un budget de 20.000€. L'an dernier, « Lumières aux fenêtres » a remporté les suffrages ; ce projet mettant en scène sur différents bâtiments du centre-ville des personnages qui ont marqué notre ville de leur empreinte prestigieuse a été inauguré vendredi 16 décembre, offrant un parcours surprenant et féérique du Pavillon des Petits Jeux au Pouhon Pierre-le-Grand. Vous pourrez ainsi admirer les portraits d'Einstein, de Victor Hugo, de Gustave Courbet, de Michaël Schumacher, de la reine Marie-Henriette (fabuleuse, dans sa robe à crinoline...) jusqu'au 8 janvier. Pour 2022, c'est le projet « Sparistochats » qui a été sélectionné ; cette asbl vise à trouver des familles d'accueil pour les chats domestiques abandonnés. Alternative-plus félicite cette heureuse initiative. Cependant, cette année, seul un projet a pu être retenu. Pour favoriser davantage de projets présentés en 2023, Alternative-plus souhaite une aide de la Ville pour aider les candidats à monter leur dossier, souvent assez complexes à rédiger, pour qu'ils puissent aboutir et être proposés au vote des citoyens.



L'ALTERNATIVE



Toute l'actualité | Vos idées | Nos propositions

Erreurs, fake news et bienveillance

Fake news, populisme ou autres joyusetés du même style surgissent à la moindre occasion. Est-ce devenu la seule façon de se valoriser ? Au lieu de polémiquer pour le plaisir, l'échevin de l'Environnement, en réponse à notre courrier concernant la place des Écoles, aurait pu être pénétré de la politesse et de la dignité dues à sa charge et annoncer : « Bien qu'un permis d'urbanisme ait été déposé, ceux-ci ne seront pas coupés dans l'immédiat. » Simple, honorable, respectable. Mais non, cela ne s'est pas passé ainsi.

Pour un autre sujet, lors de ce dernier conseil, pour notre part, nous avons souligné une erreur dans le point « Taxes poubelles » puisqu'en novembre nous votions une réduction de 25€ pour les ménages dont un membre recevait des revenus d'intégration, au lieu de 50€ l'année dernière. La communication, tant sur la page Facebook du MR que sur la page « Ville de Spa », par l'échevine des Finances, annonçait le maintien des 50€; ce qui était factuellement faux. Nous n'avons ni crié à la fake news, ni publié de façon agressive et insultante cette erreur sur Facebook, ni accusé en conseil la majorité de confondre les pommes et les poires ; nous avons simplement signalé l'erreur afin qu'elle soit rectifiée. C'est toute la différence. **(Arnaud Fagard)**

Vin chaud

Nous vous offrons le vin chaud lors de la brocante le dimanche 22 janvier dès 10h. Une belle occasion de discuter ensemble.

Joyeux Noël et Bonne Année



Derrière (de gauche à droite): Philippe Hourlay, Madeleine Botelier, Laurence Minsart, Arnaud Fagard, Frank Gazzard, Marie Dandrifosse, Fabienne Dorval, Claude Brouet, Laurent Tamo, Ginette Doyen, Thérèse Mossoux, Luc Moens, Paul Mordan.

En bas (de gauche à droite): Vinciane Mathieu, Philippe Wergifosse, Annick Uenten, Silvana Bressannutti

Le marché de Noël et la culture : un chemin de croix pour les PMR



L'accessibilité au marché de Noël pour les PMR et les parents avec poussettes pose question

Philippe Hourlay a fait remarquer en conseil que les personnes à mobilité réduite étaient peu intégrées dans le marché de Noël, étant donné la difficulté à se déplacer dans les graviers de la place Royale. Une difficulté dénoncée depuis 2019 par Alternative-plus qui avait proposé de remplacer le gravier par un revêtement praticable par tous (**Frank Gazzard**). La nouvelle présidente du CPAS, quant à elle, a toutefois estimé que le marché de Noël avait été très bien disposé puisque l'allée de pavés le traversait de part en part ; ce dont on peut douter vu la photo ci-dessus qui démontre tout le contraire. D'autre part, la place PMR réclamée par **Fabienne**

Dorval devant le Centre culturel ne sera pas aménagée ; la même présidente du CPAS à qui incombe pourtant le confort des personnes à besoins spécifiques, a estimé que fin 2023 ou en 2024 (normalement, car on sait que les plannings de travaux sont rarement fiables), lors de la réfection de la rue Servais dans le cadre des travaux de la traversée de Spa, ce serait toujours assez tôt. Incompréhensible quand on pense qu'il suffirait de délimiter un emplacement provisoire lors des événements du Centre culturel ; une initiative qui ne demande certainement qu'un arrêté de police.



La conciergerie de l'école de Nivezé est à vendre



La conciergerie de l'école de Nivezé sera bientôt mise en vente.

La conciergerie de l'école de Nivezé sera prochainement mise en vente en ligne pour 180.000€.

Rappelons que l'école de Nivezé est occupée par le service plantations (**Claude Brouet**).

La rue Servais après le Spa Rallye...

Déjà mise à mal par les travaux des anciens thermes, la rue Servais vient sans doute de connaître une accélération de sa dégradation avec le passage du rallye, un avatar de plus dont les commerçants n'avaient pas besoin. Défoncée, difficilement praticable et pourtant remarquablement décorée pour les fêtes malgré les coups du mauvais sort par les commerçants eux-mêmes, elle est une chausse-trappe permanente pour les usagers, qu'ils soient piétons ou automobilistes. Mais en cas d'accident ou de dégradation d'une roue, d'un pneu, de projections de pierres dans les vitrines, qui sera responsable ? a demandé **Claude Brouet**. La firme Denys, a répondu l'échevin des Travaux, qui a refusé d'autre part une signalisation mieux appropriée et plus conforme à la législation à l'entrée de la rue. Et plutôt que laisser cette rue en l'état, est-il possible de la rendre plus praticable ? Pas de réponse en ce sens de la majorité.

Porte du casino

Paul Mordan a signalé que les portes nouvellement refaites ne le sont pas à l'identique (coût: 8000€). La question est alors de savoir si, après le classement nous devrions à nouveau la remplacer... d'après le collège, ça ne serait pas le cas... À suivre donc

Va-t-il bientôt pleuvoir dans l'hôtel de ville ?



Depuis plusieurs années, A+ insiste pour que des mesures urgentes de conservation soient entreprises afin de préserver au mieux la chapelle St-Charles

Va-t-il bientôt pleuvoir dans l'hôtel de ville ? Un trou béant causé par des ardoises détachées se trouve bien sur le toit de l'hôtel de ville, un bâtiment patrimonial visiblement délaissé, alors qu'il est le siège de l'administration communale. Pourquoi ? Parce que l'ouvrier couvreur de la commune est en

congé de maladie de longue durée, ce dont il n'est sûrement pas responsable. Mais alors, a demandé **Paul Mordan** à l'échevin des Travaux, faites appel à une entreprise locale ; c'est tout de même insensé de laisser des bâtiments publics se dégrader pareillement, on ne le ferait pas chez soi !

Le conseiller A+ a ajouté à l'adresse de l'ancien président du CPAS que c'était pareil avec la chapelle St-Charles dont des vitres sont cassées depuis des années et les corniches non entretenues, ce qui laisse s'infiltrer de l'eau dans le bâtiment et qui permet aux pigeons de laisser des kilos de déjections dans la chapelle : ce sont des biens publics et historiques; les dégâts d'eau à l'intérieur finiront, à force, par devenir irréversibles comme au Waux-Hall, et coûteront évidemment d'autant plus cher en réparations. Pour l'hôtel de ville, appel sera fait, ou, à une firme de la région.

Les arbres de la place des Écoles : la majorité MR - S.P.A. - Osons tente une pirouette

Non, la lettre d'information d'Alternative-plus aux riverains au sujet de l'abattage programmé des six arbres de la place des Écoles n'était pas une fake news. Mais reprenons. Deux PV du Collège (30 août et 4 octobre) font état d'une demande de permis d'urbanisme à la Région wallonne pour l'abattage de 29 arbres (6 place des Écoles, 2 Vieille Route de Stavelot, 8 au lac de Warfaaz, 2 av. Professeur Henrijean, 4 bd Rener, 1 bd Chapman, 6 av. des Platanes), ce qui a poussé **Fabienne Dorval** à demander en conseil si les six arbres de la place des Écoles seraient abattus et pour quel motif? La question est posée suite à une réaction de l'échevin de l'Environnement sur les réseaux sociaux.

Un permis d'urbanisme a bien été déposé par la Ville.

Sa réponse est non. À quoi rime alors cette demande de permis d'abattage à la Région wallonne ? Serait-ce pour occuper les fonctionnaires ? La réponse de la bourgmestre, véritable pirouette pour sauver la peau de l'échevin de



Selon l'étude sanitaire, les arbres de la place des Écoles doivent être abattus.

l'Environnement, trop prompt à déclarer sans réfléchir sur les réseaux sociaux que nous étions des menteurs, laisse perplexe : la majorité ferait des demandes de permis à l'avance pour les avoir sous la main au cas où ; on ne sait jamais. Du jamais vu. Et une réponse qui ne trompe personne : il fallait bien trouver quelque chose pour sauver le soldat B., mal embarqué à cause de ses publications sur FB. Une réponse d'autant plus surprenante qu'un permis d'abattage a été demandé aussi pour 6 arbres de l'avenue des Platanes, lesquels ne sont même pas répertoriés du tout dans l'étude sanitaire précitée. Donc ils risquent d'être abattus sans raison?

Un subside à 425€ pour l'exposition Miro

Une RCA, régie communale autonome, est une structure juridique distincte de la commune qui permet de regrouper des activités plus commerciales. Cette structure est soumise à la TVA ; elle permet ainsi de la récupérer, au contraire de la commune, qui ne peut pas. Le désavantage est que les subsides reçus par la Ville à la RCA sont soumis eux-mêmes à la TVA. Ainsi, en annulant le canon, autrement dit le loyer annuel, les coûts et donc la nécessité de subsidier la RCA diminuent. Cette proposition a été faite par notre équipe au sein du conseil d'administration et permet d'économiser un peu plus de 3000€ de TVA.

Cela dit, pour garder la possibilité de déduire la TVA notamment sur la piscine (on parle ici de 3 millions d'euros!), la RCA doit réaliser (de préférence) un peu de bénéfices.

Bref : notre lettre aux riverains de la place des Écoles disait bien la vérité : les 6 arbres de la place seront abattus un jour (mais quelque chose nous dit que, pour des raisons d'amour-propre, ce sera dans un avenir très lointain... Les voilà sauvés pour l'instant! Tout comme les arbres de la place Achille Salée qui ont été également sauvés grâce à notre action de lanceurs d'alerte) ; cet abattage programmé signifie-t-il qu'il y a un projet d'aménagement de la place dont on ne dit rien aux riverains? Notre lettre d'avertissement était fondée et fidèle à notre philosophie : consulter les citoyens puis orienter les décisions dans la perspective ébauchée par leurs avis, pour réaliser le meilleur consensus possible. Par contre, pour que les arbres restent en bonne santé, nous estimons qu'il faut arrêter de recouvrir leurs racines d'asphalte et empêcher les voitures de rouler dessus.

Que dit encore l'étude sanitaire ?

Que généralement, l'état des arbres spadois est bon. Qu'en 2019, 88 arbres devaient cependant être abattus, dont 62 sujets sans délai. Leur mauvais état est dû à des interventions sévères réalisées il y a de nombreuses années et au manque d'entretien.

Ainsi, nous devons augmenter les subsides liés à chaque service proposé par la RCA et, comme la piscine est fermée, actuellement, les rentrées d'argent reposent uniquement sur l'Office du Tourisme. Une visite de la source coûte donc à la Ville 253€ tandis qu'une entrée à l'exposition Miro est désormais facturée 425€. Cette décision trop tardive est pour le moins problématique ; ainsi, si un car de Hollandais débarque la veille de Noël, la RCA réalisera beaucoup de bénéfices et sera non seulement taxée au niveau des impôts mais également au niveau de la TVA. Plus grave encore en cas de désertion, c'est le risque de ne pas pouvoir déduire les 3 millions des travaux de la piscine qui nous pendent au nez...

A noter qu'une nouvelle fois l'obligation de déposer le plan d'entreprise en décembre n'est pas respecté.

(**Arnaud Fagard, Claude Brouet et Frank Gazzard**)

Le CPAS en 2023



Laurence Minsart, Philippe Wergifosse et Vinciane Mathieu

Comme l'a signalé **Philippe Wergifosse** lors du conseil commun Ville/CPAS, les bouleversements n'ont pas manqué ces derniers temps au CPAS : trois directeurs généraux différents en quatre ans, la surprenante arrivée inopinée d'une nouvelle présidente, trois membres sur quatre du Bureau permanent (le Collège du CPAS) permutés, ne contribuent certainement pas à assurer la stabilité d'une institution aussi utile, et encore plus actuellement. Malgré tout, c'est d'une manière sereine et solidaire que le CPAS doit poursuivre sa mission dans l'intérêt de la population spadoise. Les trois conseillers sociaux d'Alternative-plus souscrivent au projet d'aider de leur mieux les personnes à refaire du lien social, à retrouver leur dignité, à reconstruire leur cadre de vie et à les faire avancer grâce à leur propre prise en charge.

La chronique de Philou

Ah, si les discours politiques pouvaient rassurer les citoyens spadois...

Le plus souvent, les discours ont pour but de convaincre. Convaincre coûte que coûte... Oui, il faut persuader le public que tout va bien !

Les techniques sont donc multiples... Et en politique, les professionnels savent y faire.

Pour certains, il faudra être agressif, voire humiliant ; pour d'autres il faudra jouer les Calimero de service... Ou encore encenser ou enfumer.

C'est donc bien un art que de se faire passer pour l'unique compétent politique.

Alors on rassure à travers des dossiers apparemment bien gérés, sans oublier les bilans comptables, les budgets, les crédits. En bref, des chiffres... des euros.

Pas grand-chose de bien amusant ni de bien palpitant en cette période de récession. Alors que la population cherche et attend d'être entendue et comprise sur des sujets autres que l'argent, le politique tente de répondre à ses besoins et ses souhaits.

Un rêve, un vœu, un espoir en cette fin d'année 2022 : vous savoir heureux de vivre à Spa, et en bonne santé ! (**Philippe HOURLAY**)

Budget à nouveau reporté

Au vu de la conjoncture, que le budget soit reporté à janvier 2024 pourrait ne pas surprendre ; cela dit, plusieurs éléments jouent exceptionnellement en la faveur de la Ville : les additionnels à l'impôt des personnes physiques sont plus importants cette année et un déficit de 2 % est autorisé. Malgré cela, le budget 2023 ne sera pas bouclé en cette fin d'année mais en janvier 2024. (**Arnaud Fagard**)